

## Refus master 2 : Perdue

Par **Tate19**, le **23/06/2015** à **18:55**

Bonjour,

Je viens vers vous, car j'ai plusieurs questions. J'ai fait un M1 Droit Social et GRH à Orléans, et j'ai postulé dans plusieurs fac sur toutes la France. Jusqu'à présent je cumule les refus. Et je voudrais me préparer avant d'avoir à affronter le pire.

Je voulais savoir s'il était possible de refaire un M1 ?  
Ou quelles sont les autres solutions.

Merci d'avance,

Par **Fax**, le **24/06/2015** à **07:21**

Bonjour,

Tout d'abord courage, tout n'est pas perdu, vous avez encore des réponses que vous attendez si j'ai bien compris donc ne désespérez pas.

Ensuite, je suis à la même étape du cursus que vous donc ce que j'écris s'avère également être des informations que l'on m'a rapporté J'ai toujours entendu dire qu'il valait mieux faire 2 années de master 2 plutôt que 2 années de master 1, c'est à dire intégrer un master 2 qui n'était pas du tout votre premier choix pour revenir vers le master 2 de vos rêves. Après je n'ai pas expérimenté par moi-même cette hypothèse donc je ne peux pas vous en dire plus, à part que j'imagine que deux années de master 2 s'expliquent peut être plus facilement que 2 années de master 1 et vous permettraient, j'imagine, d'acquérir deux spécialisations.

Ensuite question faisabilité, il est tout à fait possible de faire deux M1. Là pour le coup j'ai l'exemple dans mon entourage d'une amie, qui ayant obtenu à son premier master 1 des notes en certaines matières ne lui permettant pas d'accéder au master 2 de son choix (je crois que c'était dans le domaine bancaire), a fait un second master. Cette seconde année s'est très bien passée pour elle, et lui a plu (le premier master 1 qu'elle a fait était droit de l'entreprise, le second droit pénal). En revanche, cela fait un moment que je ne l'ai pas croisé, du coup je ne puis rien vous dire quant à ces candidatures pour l'année de master 2.

Courage à vous :)

Par **Yn**, le **24/06/2015** à **09:26**

Plusieurs topics traitent déjà de la question, utilise la fonction recherche.

Faire un second M1 ne sert absolument à rien. Il vaut mieux faire un M2, même éloigné de tes centres d'intérêt et/ou peu réputé, pour ensuite candidater à d'autres M2.

Le message envoyé est très différent. si je schématise : M1 = étudiant / M2 = futur professionnel. Partant, si tu as déjà un M2, vouloir en faire un autre témoigne de ta motivation, ton intérêt, etc.

Si tu n'as aucun M2, tu pourras toujours chercher un stage, te frotter au monde professionnel, et candidater à nouveau l'année prochaine. Tu as également tous les concours (juridiques ou non), bref il y a beaucoup de possibilités.

Par **steeven2014**, le **24/06/2015** à **19:56**

Bonjour Tate 18(et tout le monde),

Je compte m'inscrire dans le même master 1 et ai le même objectif que toi (m'inscrire en M2 droit social).

Mes notes n'ont pas été très bonnes en L1, L2 et au premier semestre de L3. Du coup, devant les quelques témoignages de refus lus sur le forum, je m'inquiète un peu.

Serait-il possible de connaître les raisons de tes refus, et/ou les notes de tes camarades qui ont été acceptés à Orléans ?

Par **geraldine34**, le **24/06/2015** à **20:57**

Ben à mon avis ils disent niveau insuffisant. Il suffit que des gens aient un meilleur dossier...

Par **steeven2014**, le **25/06/2015** à **22:32**

Ouais, mais pour moi c'est abstrait "niveau insuffisant". De ce que tu dis, j'imagine que les facs ne prennent que les meilleurs dossiers. Du coup une personne pourrait avoir validé son année de master 1 à 12, ce qui est pas mal, et être primé par des personnes ayant 13. En conséquence, si le master visé n'accepte que 30 personnes, si 30 personnes ont 13 de moyenne en M1, les autres devront aller voir ailleurs...

Ce que j'écris est assez exagéré (je sais que le choix des matières à TD et les notes qui y ont été obtenues comptent également), mais c'est ça le principe ?

Par **Lehn**, le **26/06/2015** à **01:58**

Je te conseille de t'inscrire à au moins 2 M2 Recherche. Beaucoup moins de demande et beaucoup mieux qu'un 2e M1.

Par **Tate19**, le **29/06/2015** à **17:36**

Donc à ce que je comprends il vaut mieux par exemple s'inscrire à l'IEJ faire une préparation au CRFPA que refaire un M1 Juriste d'entreprise à Tours ?

Par **Yn**, le **29/06/2015** à **19:07**

[citation]Donc à ce que je comprends il vaut mieux par exemple s'inscrire à l'IEJ faire une préparation au CRFPA que refaire un M1 Juriste d'entreprise à Tours ?[/citation]  
L'IEJ est une solution, mais pas nécessairement la meilleure : la sélection en M2 s'opère entre mai et juin. Si tu prépares le CRFPA l'année prochaine, tu vas le passer en septembre/octobre 2016, et ton dossier sera le même pour la prochaine période de candidature.

Si tu l'obtiens, tu auras un bel atout à faire-valoir pour des candidatures en M2, mais uniquement en vue de septembre 2017.

[citation]Ouais, mais pour moi c'est abstrait "niveau insuffisant". De ce que tu dis, j'imagine que les facs ne prennent que les meilleurs dossiers[/citation]  
C'est exactement ce qu'il se passe, à tout seigneur tout honneur comme on dit. Les meilleurs M2 opèrent généralement une sélection assez tôt (fin mai, début juin) dès que les résultats de la session 1 sont tombés.

Dans tous ces M2 pro, que l'on peut qualifier de "très bons" (ce n'est pas une science exacte), le public est *grosso modo* le même au niveau [s]académique[/s] (aux entretiens, c'est la personnalité qui entre en jeu) :

- Une majorité d'étudiants "classiques" : des mentions en M1 et L3 (tu peux compter un bon 13 voire 14/20 pour les meilleurs M2), une bonne maîtrise de l'anglais, des stages.
- Des étudiants "originaux" : des étrangers, des titulaires d'une diplôme pro (notaire qui vient chercher une spé, par ex.), des professionnels qui viennent aussi se former, etc.

Pour les M2 pro que l'on peut qualifier de "bons", c'est environ le même schéma.

Tu as également des M2 dont les critères de sélection sont beaucoup moins élevés. Mais qui dit moins de sélection dit moins bonne formation. Généralement, si tu ne trouves aucune information sur internet, c'est mauvais signe. Un bon M2 se reconnaît bien sûr aux enseignants et aux cours, mais les "anciens" sont généralement attachés à leur M2. Tu as un site web actif et bien présenté, une asso, le réseau des anciens, etc. bref tout cela témoigne

d'une formation de qualité.

Enfin, pour les M2 recherches, il faut distinguer : les meilleurs sont ultra-sélectifs (peu de différence finalement avec des M2 pro). par contre, tu en as beaucoup qui sont objectivement de bonnes formations juridiques, mais souvent moins demandées par les étudiants car la visée principale est la thèse. Cela pourrait constituer une option intéressante si ton dossier est moyen. Après, attention, je n'ai jamais dit que l'on entrait dans ces M2 comme dans un moulin.

Par **Tate19**, le **29/06/2015** à **19:13**

Donc selon toi, il est préférable de refaire un M1 qui permet de rester proche de son projet pro ?

Par **Yn**, le **29/06/2015** à **19:15**

Non, pas du tout. Relis mon premier message :

[citation]Faire un second M1 ne sert absolument à rien. Il vaut mieux faire un M2, même éloigné de tes centres d'intérêt et/ou peu réputé, pour ensuite candidater à d'autres M2.  
[/citation]

(j'adore me citer)

Par **Tate19**, le **29/06/2015** à **19:18**

Je suis d'accord mais le problème c'est que les périodes de candidatures sont terminées. Et je ne vois pas un M2 d'une spécialité différente accepter ma candidature.

Par **Tate19**, le **06/07/2015** à **18:34**

Bonjour,

Je reviens vers vous car l'entreprise qui m'avait proposé un contrat d'apprentissage m'a conseillé de m'inscrire au sein d'une école privée RH afin de valider un BAC + 5 mais uniquement en RH. La période de la formation s'étend d'octobre à fin septembre.

La question que je me pose c'est est-ce que je pourrais candidater à un M2 droit social par la suite (alors que la rentrée se fait en septembre) ???

Merci d'avance pour vos conseils et réponse : )